AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DP 24-7-68 818438

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n°2 au bulletin du mois de juillet 1968. 18 juillet 1968

/Avertissement/

V I G N E

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Cochylis - Eudémis) 2ème génération.

Le vol des papillons de ces deux espèces a été relativement soutenu dans la plupart des secteurs à l'exception du vignoble de la région de WISSEMBOURG.

Les éclosions vont se produire incessemment, et l'on s'attend généralement à une forte attaque.

Un traitement insecticide devra être réalisé dans les conditions suivantes :

- Dans les vignobles du Haut-Rhin, notamment ceux situés entre RIBEAUVILLE et CERNAY, ainsi que les vignobles de la région de BARR (Bas-Rhin) : exécution du traitement dans la période du 19 au 23 juillet.
- Dans les autres régions de la Circonscription (à l'exception du Nord de l'Alsace) : traitement à réaliser entre le 22 et le 26 juillet.
- Dans les vignobles de la région de WISSEMBOURG : attendre un nouvel avis pour intervenir.

Nous rappelons que le traitement par poudrage est préférable à la pulvérisation contre cette génération de chenilles.

MILDIOU DE LA VIGNE

L'état sanitaire du vignoble est relativement satisfaisant malgré des conditions apparemment favorables au développement du Mildiou. On peut cependant toujours craindre une reprise de la maladie qui provoquerait des dégâts sur grappes (Rot brun).

Il y a lieu de poursuivre les opérations de rognage de la végétation, et de réaliser une nouvelle application fongicide à partir du milieu de la semaine prochaine (entre le 25 et le 27 juillet).

Ce traitement qui pourrait être le dernier contre le Mildiou devra être exécuté avec soin. On choisira de préférence un produit à longue rémanence (produit cuprique notamment).

BOTRYTIS (Pourriture grise et Pourriture pédonculaire).

La lutte contre cette maladie reste difficile, malgré les possibilités offertes par l'emploi de certains produits expérimentés dans différentes régions viticoles. Le Dichlofluanide et le Phaltane, ont notamment donné quelques satisfactions les années passées.

439

.../...

Les traitements avec ces deux produits peuvent être effectués dans les conditions suivantes :

- 1ère application avant fermeture de la grappe.
- 2ème application 15 jours plus tard, avec répétitions éventuelles en cas de conditions très favorables au champignon.

Il est à noter que le développement du Botrytis dans nos régions est fortement influencé par le maintien de l'humidité en arrière saison et la sévérité des attaques des Vers de la grappe. La lutte contre ces Tordeuses est donc essentielle et doit être conduite efficacement.

POMME DE TERRE

(toutes régions)

MILDIOU (Variétés sensibles au Mildiou)

Les conditions actuelles sont très favorables à l'évolution du Mildiou, et l'on peut s'attendre à une extension rapide des foyers existants.

Un nouveau traitement doit être opéré dès réception du présent avis.

Poursuivre les opérations de défanage sur les variétés arrivées à un stade proche de maturité.

H O U B L O N

MILDIOU

L'humidité actuelle est susceptible de favoriser un développement du Mildiou dont les attaques sur hampes florales peuvent avoir de graves conséquences.

Il importe donc de maintenir une protection parfaite des plants se trouvant actuellement au stade de pleine floraison.

Un nouveau traitement devra être exécuté dans la période du 23 au 25 juillet.

PYRALE DU MAIS

La Pyrale du Maïs (Ostriana nubilalis Hbn) peut aussi provoquer des dommages sur houblon. La chenille pénètre dans les lianes et creuse des galeries au niveau de la moëlle. De tels dégâts ont été constatés les années passées dans certaines plantations, principalement à HURTIGHEIM et à TRUCHTERSHEIM

Dans les cultures exposées, la protection pourra être réalisée dès à présent par une application insecticide à base de D.D.T. à forte concentration. Il convient de bien mouiller les lianes sur une hauteur de 2 mètres.

Le Parathion est également efficace, mais moins persistant, Si on utilise ce dernier produit, il sera bon de renouveller le traitement dans une quinzaine de jours.

-=-=-=-=-=-=-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER